

## A vos agendas ! A vos agendas !

\* tous les vendredis de 14h à 18h au Patronage : **activités** proposées par le « Club du bon accueil », adhésion de 20€.

### FEVRIER

\* **Samedi 12** : **vente de diots au sanglier** et gratin par l'Association de la Chasse. Vente directe à leur local « La cheminée ».

\* **Dimanche 13** : **assemblée générale** du club des Mécaniques Anciennes du Bugey.

\* **Dimanche 20** : **messe** à l'église de Peyrieu.

### MARS

\* **Fin mars** : **début de la saison** des Dingos du Cochonnet (carte à 15€).

### MAI

\* **Samedi 7 au dimanche 22** : **1<sup>er</sup> Open** du tennis Club de Peyrieu.

\* **Dimanche 8** : **commémoration**

\* **Dimanche 15** : **Run color**

organisée par le Sou des écoles

\* **Dimanche 15** : **messe** à l'église de Peyrieu.

\* **Dimanche 22 mai** : **Concours de printemps** des Dingos du Cochonnet.

→ Attention, toutes ces dates peuvent évoluer en fonction du protocole sanitaire et des desiderata des associations.

## Le Téléthon de Noël

Le Conseil Municipal des Jeunes épaulé par les autres élus a organisé une superbe soirée de Noël dont la totalité des profits a été reversée au Téléthon (soit plus de 900€).



## Maison France Services

La Maison France Services ouvrira ses portes au public à Belley le 1<sup>er</sup> février 2022.

Plus d'informations sur le site ain-gouv.fr.

## La dématérialisation des demandes d'autorisation d'urbanisme au 1/01/2022

### “ J'ai un projet de travaux... ”



Certificat d'urbanisme, déclaration préalable de travaux, permis de construire, de démolir, d'aménager, toutes ces demandes doivent faire l'objet d'une autorisation préalable délivrée par la commune avant d'entreprendre les travaux.

Pour déposer vos demandes d'autorisation d'urbanisme, la commune met à votre disposition un service en ligne, sécurisé, gratuit et facilement accessible.

#### Quels sont les avantages de la démarche en ligne ?

- 1 Un service en ligne accessible 7/7 - 24/24 depuis chez vous. Plus besoin de vous déplacer en mairie ou poster votre dossier.
- 2 Une aide en ligne pour vous aider dans la constitution de votre dossier et minimiser les erreurs de saisie.
- 3 Un gain de temps et d'argent. Plus besoin d'imprimer votre dossier et toutes les pièces complémentaires en plusieurs exemplaires papier.
- 4 Un suivi de l'avancement de votre dossier en temps réel.
- 5 Des échanges simplifiés avec l'administration. Les demandes d'information et d'envoi de pièces complémentaires peuvent se faire directement en ligne.
- 6 Un traitement de votre demande optimisé grâce à une administration plus efficace et connectée.

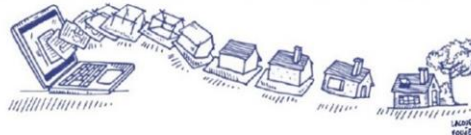
#### Une adresse unique :

<https://portail.siea-sig.fr/sve/#/communesList>



Rendez-vous sur le site internet de Peyrieu sur [peyrieu.fr](http://peyrieu.fr) ou de la communauté de communes Bugey Sud pour accéder au lien du service en ligne et à toutes les informations.

Une fois déposée, votre demande sera transmise au service instructeur par voie dématérialisée.



Les services de la commune restent vos interlocuteurs privilégiés pour vous accompagner tout au long de la procédure.



Le dépôt en ligne est un nouveau service offert aux usagers mais n'est pas une obligation pour vous. Nos services continuent de vous accueillir pour recevoir vos demandes papiers ou envoyées par courrier recommandé, avec les mêmes délais légaux de traitement de vos demandes.

## Recensement de la population de l'Insee

Nos agents recenseurs, Mmes Gouteyron L. et Lemerre A. vont parcourir le village du **20 janvier au 19 février**. Elles vous distribueront la notice sur laquelle figurent vos identifiants de connexion au site [Le-recensement-et-moi.fr](http://Le-recensement-et-moi.fr). Si vous ne pouvez pas répondre par internet, 1 questionnaire papier, 1 feuille de logement et autant de bulletins individuels qu'il y a d'habitants, vous seront donnés.

**Ce recensement est très important pour la commune, merci de prendre le temps d'y participer.**

Le recensement respecte le règlement général sur la protection des données (RGPD).

### Décès fin 2021

M. Robert PUGET, 14/12

Toutes nos condoléances aux familles.

Etat civil  
(depuis octobre 2021)

### Naissance fin 2021

Milo COCHONAT, le 17/11

Félicitations aux parents et bienvenue au bébé.